



Catalogue

GUIDES



Publié le 01/03/2013

SYSTÈMES PHOTOVOLTAÏQUES PAR MODULES RIGIDES EN TOITURES INCLINÉES - NEUF ET RÉNOVATION

Le présent guide ne vise que les installations photovoltaïques destinées à être mises en oeuvre, en bâtiments neufs ou existants, en toiture inclinée sur une partie d'un rampant (bordés sur un ou plusieurs côtés par une couverture en petits ou grands éléments) ou sur la totalité d'un rampant, hors climat de montagne et DROM-COM (Départements et Régions d'Outre-mer - Collectivités d'Outre-mer).

Il vise les systèmes photovoltaïques constitués de modules rigides et conçus pour remplacer les éléments de couverture. Il ne vise pas les systèmes photovoltaïques mis en oeuvre au-dessus d'éléments de couvertures (mise en apposition ou en surimposition).

Ce guide définit les différentes étapes de réalisation d'une installation photovoltaïque :

- la reconnaissance des lieux, du bâtiment et de la toiture d'implantation ;
- le choix du système photovoltaïque et de ses conditions d'implantation ;
- les démarches administratives, les aspects assuranciers de l'achat à la réception de chantier ;
- la sécurité des personnes, la sécurité électrique, la sécurité incendie ;
- les principes généraux de mise en oeuvre sous et en périphérie de l'installation photovoltaïque ;
- les précautions relatives aux connexions électriques ;
- l'entretien, la maintenance préventive et la maintenance curative.

